

DUREE

A définir

OBJECTIFS

- Permettre aux responsables d'établissements de définir l'organisation des secours et de l'intervention, la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement en accord avec la réglementation ICPE et les normes en vigueur

CONTENU

- Articulation du P.O.I.
 - Alerte/Articulation POI-PPI
 - Situation géographique
 - Évaluation des risques
 - Recensement des moyens
 - Organisation des secours
 - Information
 - Exercices d'entraînement

1ère phase { ■ Étude et préparation du document « Plan d'Opération Interne » en rapport avec l'étude d'impact et l'étude des dangers

2ème phase { ■ Vérification et validation sur site
■ Présentation de la maquette à mi-parcours

3ème phase { ■ Vérification et validation sur site
■ Présentation document POI aux responsables

Nota : L'établissement met à disposition les documents «à jour» suivants :
. Étude d'impact . Étude des dangers . Plans infrastructures et installations

L'établissement met à disposition un emplacement réservé lors du travail sur site pour notre collaborateur

